

PRÉVENTION DE LA TORTURE AU SEIN DE LA FRANCOPHONIE

Un projet conjoint d'Equitas et de International Bridges to Justice (IBJ)

OBJECTIF

Une meilleure mise en œuvre des normes internationales des droits de l'homme et des lois nationales relatives à la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, au sein de la Francophonie, en faveur d'un accès accru à la justice et d'un meilleur respect de l'État de droit.

DESCRIPTIF DU PROJET

A travers une stratégie collaborative avec des acteurs aux niveaux local, national, et international, ce projet développera et mettra en œuvre des modèles et des outils afin de renforcer les capacités des acteurs clés à lutter contre la torture, promouvoir le respect des droits humains notamment l'accès à une assistance juridique, et contribuer à un État de droit.

CONTEXTE

- Les normes internationales des droits de l'homme et les lois nationales relatives à la prévention de la torture ne sont pas appliquées de manière systématique.
- L'accès à l'assistance juridique est nié à des milliers de citoyens ordinaires pauvres ou marginalisés.
- Les défenseurs et éducateurs des droits de l'homme ont besoin de meilleurs outils pour promouvoir les droits humains et à mobiliser les populations pour la prévention de la torture.
- Il existe un manque de ressources pédagogiques pour engager les acteurs et les groupes vulnérables dans des actions nationales et communautaires.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

1. Une meilleure **mise en œuvre des normes internationales et régionales des droits de l'homme** relatives à la prévention de la torture, qui affectent notamment les femmes et les jeunes au Burkina Faso, au Burundi, au Cameroun, en RDC et au Rwanda.
2. Un plus grand engagement des leaders communautaires, des avocats, des organisations de la société civile, des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (INDH) et des fonctionnaires judiciaires pour influencer les **politiques, les programmes et les prises de décision** pour prévenir la torture.
3. Le renforcement de **politiques et de programmes de l'OIF et d'autres institutions de la Francophonie**, à travers des réseaux d'avocats, de représentants de la société civile, d'Institutions Nationales des Droits de l'Homme et de fonctionnaires judiciaires.

PAYS CIBLES

REGIONAL
Sénégal et Côte d'Ivoire

NATIONAL
Burkina Faso | Cameroun | Burundi
RDC | Rwanda

(Le Sénégal et la Côte d'Ivoire seront ciblés dans le cadre des activités régionales)

ACTIVITÉS CLÉS DU PROGRAMME MENÉES PAR EQUITAS ET IBJ

Sessions de planification et d'évaluation

Activités régionales

- 2 sessions régionales de **formation aux droits humains** (35 participants-es chaque – au Cameroun et au Burkina Faso)
- 2 ateliers régionaux sur la prévention de la torture
- **Bourses pour 10 projets** de prévention de la torture
- Développement et diffusion de **matériel pédagogique**

Activités nationales

- 4 **formations nationales sur la prévention de la torture** (24 participants-es chaque) - 2 au Cameroun et 2 au Burkina Faso
- **30 initiatives de mobilisation sociale**
- Deux **dialogues nationaux** entre représentants de la société civile et des autorités gouvernementales pour développer et adopter des stratégies aux fins de lutter contre la torture et autres violations de droits humains
- **2 sessions de formation** pour les défenseurs au Burundi, au Cameroun, en RDC et au Rwanda pour 100 avocats et 20 fonctionnaires judiciaires
- Création et soutien des **centres pour les défenseurs** au Burundi, en RDC et au Rwanda
- **9 campagnes de sensibilisation** aux droits au Burkina Faso, Burundi, au Cameroun, en RDC et au Rwanda

BÉNÉFICIAIRES

- ✓ Avocats
- ✓ Juristes
- ✓ Représentants de la société civile
- ✓ Commissions nationales et autorités étatiques
- ✓ Jeunes leaders
- ✓ Femmes
- ✓ Leaders communautaires
- ✓ Institutions Nationales des Droits de l'Homme